

MEMO PRATIQUE

Déclaration des frais annexes de formation sur formiris org

Vous pouvez déclarer vos frais dès la fin de votre formation



Connectez-vous à votre espace personnel formiris .org





Vérifiez que vos informations personnelles sont à jour



Dans la rubrique « Mes frais annexes », ajoutez le certificat de présence



Vous recevrez un e-mail dans les 15 minutes vous indiquant comment déclarer vos frais



Déclarez vos frais en ligne, vous serez remboursé par virement bancaire

Besoin d'aide ? Contactez l'Assistance Formiris.

Assistance Formiris Demande en ligne



Du lundi au vendredi: 8h30 - 17h